

Réf: Dossier N° 153658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIKI ASSURANCES SARL » en abrégé « AFRIKI ASSURANCES »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan COCODY ANGRE 8ème TRANCHE en face de la pharmacie 8ème tranche immeuble le Continental, Lot 254, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIKI ASSURANCES SARL » en abrégé « AFRIKI ASSURANCES »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCES ET REASSURANCES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan COCODY ANGRE 8ème TRANCHE en face de la pharmacie 8ème tranche immeuble le Continental, Lot 254, Ilot 8

Dirigeant(s) : Mlle KOUAME CHIA CHRISTELLE (GÉRANTE), M

OUATTARA BRAHIMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06087 du 28/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57951/GTCA/RC/2022 du 28/10/2022

